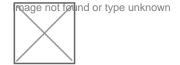


Communiqué commun | Intelligence artificielle : la transparence, condition fondamentale d'un modèle européen éthique

17 NOVEMBRE 2023



PARTAGEZ CETTE TRIBUNE!

Nous devons nous mobiliser collectivement et urgemment pour tenter de renverser la position française autour d'un texte de régulation de l'intelligence artificielle en cours de discussion à Bruxelles.

Nous vous invitons donc à repartager largement sur vos réseaux cette tribune, nos publications et les articles de presse sur le sujet qui paraîtront prochainement, avec le hashtag officiel : #TransparenceIA

Vous pouvez également taguer @EmmanuelMacron @Elisabeth_Borne @BrunoLeMaire @jnbarrot @RimaAbdulMalak @Thierry Breton @RPFranceUE

Communiqué

17 novembre 2023

Alors que l'Union européenne se détermine dans les jours à venir sur les grands principes de l'intelligence artificielle, nous réaffirmons l'absolue nécessité de placer l'éthique au cœur de l'action des pouvoirs publics dans l'encadrement de ces nouvelles technologies. Notre avenir en dépend. À ce titre et s'agissant en particulier des modèles d'intelligences artificielles génératives, **seul le**

principe intangible d'une transparence sur les données d'entraînement et sur les contenus générés pourra apporter des garanties aux citoyens et aux créateurs sur le respect de leurs droits.

Nous soutenons pleinement l'émergence de champions européens vertueux qui seront demain des acteurs de notre souveraineté et des partenaires de notre rayonnement. L'innovation et la création ont besoin l'une de l'autre pour grandir au bénéfice de tous. La transparence est un prérequis, pas un frein. Elle est même une condition du développement serein des jeunes pousses françaises et européennes qui pourraient sinon être confrontées à la multiplication de contentieux juridiques. Cette transparence fait partie de l'ADN des développeurs : l'argument selon lequel ce serait un obstacle technique ou un fardeau disproportionné n'est pas crédible.

Dans ce contexte, la position de la France, dont la presse se fait le relais et qui s'opposerait à toute réglementation des modèles d'IA entraînés sur de vastes volumes de données (dits de fondation), nous étonne tant elle est contraire aux propos du président de la République à Villers-Cotterêts rappelant que « nous avons raison de défendre le droit d'auteur dans l'intelligence artificielle ». Il n'y aura pas d'IA générative qualitative sans industries créatives fortes! Garantir la transparence, c'est non seulement protéger nos industries qui représentent une économie de la création durablement pourvoyeuse d'emplois et une part importante du PIB de notre pays; mais c'est aussi assurer la fiabilité des contenus qui façonnent le développement des IA génératives pour éviter les comportements manipulatoires menaçant nos libertés fondamentales et nos principes démocratiques.

La position de la France nous oblige donc à réagir. D'abord parce que, même sans une réglementation spécifique des modèles de fondation, on ne peut pas sacrifier une obligation de transparence sans laquelle rien de solide ne peut être construit. Ensuite parce qu'on ne saurait imaginer une seule seconde que la France renonce à préserver les acquis communautaires auxquels elle a elle-même œuvré, en matière de soutien à l'innovation, de respect du droit d'auteur et des données personnelles ou de lutte contre les fausses informations.

Dans la dernière ligne droite des débats à Bruxelles, nous demandons au Gouvernement de retrouver une position claire, équilibrée et ambitieuse, garante des intérêts partagés des Européens, des créateurs et des entreprises innovantes.

Contact presse

SRF - Chloé Folens, Déléquée générale adjointe - cfolens@la-srf.fr - 01 44 89 62 58